الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 30/09/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus préliminaire relatif à l'augmentation du capital de la société « VEOLIA ENVIRONNEMENT »

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 30 septembre 2022 un prospectus préliminaire relatif à l'augmentation du capital de la société « VEOLIA ENVIRONNEMENT » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 14 011 434 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : VEOLIA SERVICES A L'ENVIRONNEMENT MAROC, VEOLIA ENVIRONNEMENT INDUSTRIES MAROC, AMENDIS, REDAL, AMANOR, VEOS DECHETS DANGEREUX et COMPAGNIE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES DU MAGHREB.

La période de réservation s'étalera au Maroc du 03 au 07 octobre 2022.

Le prix de souscription sera fixé le 08 novembre 2022.

Le prospectus préliminaire est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « Sequoia Relais 2022 » et le compartiment « Plus 2022 » du FCPE « Sequoia Plus » et leurs règlements ;
- Le règlement du PEGI de Veolia Environnement et ses annexes ;
- Le document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'AMF le 21/04/2022 sous le numéro D.22-0328 ;
- Le rapport financier semestriel 2022.

L'intégralité du prospectus préliminaire visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à Attijari Finances Corp et sur le site internet de « VEOLIA ENVIRONNEMENT ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/054/2022

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :
Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma